

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 décembre 2025

Nombre de membres en exercice	: 64	L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE HUIT DÉCEMBRE à 15 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel SERAPHIN, Président .
Nombre de présents	: 39	
Nombre de représentés	: 6	Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON
Nombre d'absents	: 19	

OBJET

AFFAIRE N°2025_177_CC_43
*Renouvellement de l'adhésion à la mission
 « Hygiène et Sécurité au travail » du
 Centre de Gestion de la Réunion (CDG)*

Nombre de votants : 45

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
 2 décembre 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
 des délibérations au plus tard le
 15/12/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIANT - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Madame Martine GAZE - M. Yann CRIGTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Armand VIENNE - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Houssamoudine AHMED - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIANT - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Armand MOUNIATA - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTE(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Jasmine BETON procuration à Mme Catherine GOSSARD - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025

AFFAIRE N°2025_177_CC_43 : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA MISSION « HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL » DU CENTRE DE GESTION DE LA RÉUNION (CDG)**Le Président de séance expose :**

Le Centre de Gestion de La Réunion (CDG), par délibération de son Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2009, propose aux collectivités affiliées d'adhérer à sa **mission « Hygiène et Sécurité »**. Cette mission consiste en un accompagnement des collectivités dans leur démarche de prévention en vue du respect de leurs obligations en matière d'hygiène et de sécurité.

Afin de bénéficier de cet accompagnement dans la mise en œuvre d'actions en matière d'hygiène et sécurité, la communauté d'agglomération a fait le choix, le 2 décembre 2019, d'adhérer à la mission « Hygiène et Sécurité » proposée par le Centre de Gestion de La Réunion (CDG).

La convention en vigueur arrivant à échéance, il est proposé le renouvellement de l'adhésion à la mission « Hygiène et Sécurité » afin que l'établissement puisse continuer à bénéficier des **missions suivantes** :

- Information et conseil sur les modalités de mise en œuvre de la réglementation ;
- Assistance et conseil dans l'évaluation des situations à risques en vue de rédiger le Document Unique ;
- Organisation d'actions de sensibilisation dans le domaine de la prévention des risques professionnels auprès des différents acteurs internes de la prévention ;
- Aide à la prévention des dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents et à faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- Propositions de solutions visant à intégrer les contraintes de sécurité identifiées ;
- Réalisation de visites de sites et de postes, participer à l'analyse des accidents de travail, des liens de causalité entre l'absentéisme pour raison médicale et les activités professionnelles ;
- Assistance en qualité d'expert et de manière consultative auprès des organismes internes de l'établissement compétents en matière d'hygiène et de sécurité ;
- Transmission d'un bilan annuel des actions réalisées par le Centre de Gestion.

Le **financement** de cette mission est assuré par une cotisation additionnelle dont le taux est fixé chaque année par vote du Conseil d'Administration du CDG. Il est à ce jour de 0,24 % du montant brut des rémunérations annuelles de l'établissement.

La convention annexée au présent rapport, prévue pour une durée de trois ans renouvelable, détaille les obligations respectives du Centre de Gestion et du Territoire de l'Ouest, elle fixe les conditions d'exercice des missions de médecine préventive ainsi que les conditions financières.

A reçu un avis favorable en Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail (F3SCT) du 26/11/2025.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 20/11/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 12/11/2025.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- VALIDER le renouvellement de l'adhésion à la mission « Hygiène et sécurité » proposée par le Centre de Gestion de la Réunion,**
- AUTORISER le Président à signer la convention d'adhésion ci-annexée ainsi que tous documents complémentaires et à accomplir toutes démarches afférentes à l'exécution de cette convention,**
- DIRE que les crédits correspondants seront inscrits au budget chaque année.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président